



Bureau des radiocommunications (BR)

Corrigendum 1 à la
Circulaire administrative
CACE/946

Le 28 avril 2020

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: Réunion de la Commission d'études 3 des radiocommunications (Propagation des ondes radioélectriques), Genève, 19 juin 2020, reportée au 21 août 2020

Par le présent Corrigendum à la Circulaire administrative CACE/946 du 18 mars 2020, nous vous informons que, compte tenu des circonstances exceptionnelles et des inquiétudes de plus en plus vives que suscite la flambée de maladie à coronavirus ([COVID-19](#)), la réunion de la Commission d'études 3 est reportée au 21 août 2020. Les réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M sont également reportées et auront lieu du 10 au 20 août 2020 pour les Groupes de travail 3J, 3K et 3M, et du 12 au 20 août 2020 pour le Groupe de travail 3L (voir le Corrigendum 1 à la Lettre circulaire [3/LCCE/42](#)). La décision de reporter ces réunions, qui a été prise après consultation de la direction de la Commission d'études 3, vise à préserver la santé et à garantir la sécurité de tous les participants, ainsi qu'à assurer des niveaux de participation suffisants à ces réunions.

Une nouvelle Circulaire administrative sera publiée en temps utile pour communiquer les informations habituelles concernant cette prochaine réunion de la Commission d'études 3, pour laquelle il sera nécessaire de s'inscrire afin de pouvoir participer. Il sera possible de participer à distance et, si nécessaire, la réunion pourra se dérouler de manière entièrement électronique (participation à distance uniquement (réunion virtuelle)). Les informations correspondantes seront communiquées en conséquence à une date ultérieure, dans la lettre d'invitation annonçant la réunion et sur le site web. Ces informations fourniront des précisions sur la plate-forme et les mesures à prendre pour la participation à distance, selon qu'il conviendra.

Dans l'intervalle, les participants peuvent continuer à soumettre leurs contributions par courrier électronique à l'adresse rsg3@itu.int, avec copie au Président et aux Vice-Présidents de la Commission d'études 3, dont vous trouverez les adresses sur le site: <http://www.itu.int/go/rsg3/ch>.

Mario Maniewicz
Directeur